

AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL - IHC

SYNTHÈSE DE
GESTION

31/01/2022

ACTION ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 187,66 (CHF)
Date de VL et d'actif géré : 31/01/2022
Actif géré : 1 159,24 (millions CHF)
Code ISIN : LU1756362692
Code Bloomberg : AMFIHC LX
Indice de référence :
100% FTSE EPRA/NAREIT CUSTOM DEVELOPED
100% HEDGED TO CHF NET TAX INDEX

Objectif d'investissement

AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL a pour objectif de répliquer au plus près l'évolution de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed, total return (i.e. dividendes réinvestis), libellé en EUR, à la hausse comme à la baisse. Ce Compartiment permet une exposition globale aux sociétés immobilières listées et aux fonds de placement immobiliers (REITs).

Profil de risque et de rendement (SRRI)



⬇ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

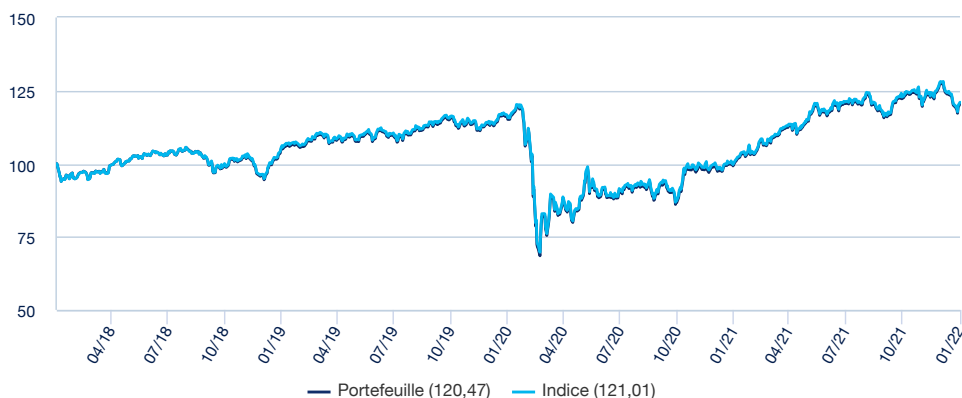
⬆ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions. »

Performances (Source : Fund Admin)

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/12/2021	29/10/2021	29/01/2021	31/01/2019	-	01/02/2018
Portefeuille	-5,52%	-5,52%	-1,40%	21,40%	14,08%	-	20,47%
Indice	-5,53%	-5,53%	-1,47%	21,37%	13,93%	-	21,01%
Ecart	0,01%	0,01%	0,07%	0,03%	0,15%	-	-0,54%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	28,22%	-12,70%	18,65%	-	-
Indice	27,71%	-12,40%	18,78%	-	-
Ecart	0,51%	-0,29%	-0,13%	-	-

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateurs de risque (Source : Amundi)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	10,79%	26,78%	-
Volatilité de l'indice	10,91%	26,63%	-
Tracking Error ex-post	0,41%	0,71%	-
Ratio de Sharpe	1,83	0,14	-
Ratio d'information	-0,12	0,03	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. Le Ratio de Sharpe est un indicateur statistique qui mesure la performance du portefeuille par rapport à un placement sans risque

ACTION ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Pierre Maigniez**

Gérant de portefeuille principal

**Zhicong Mou**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

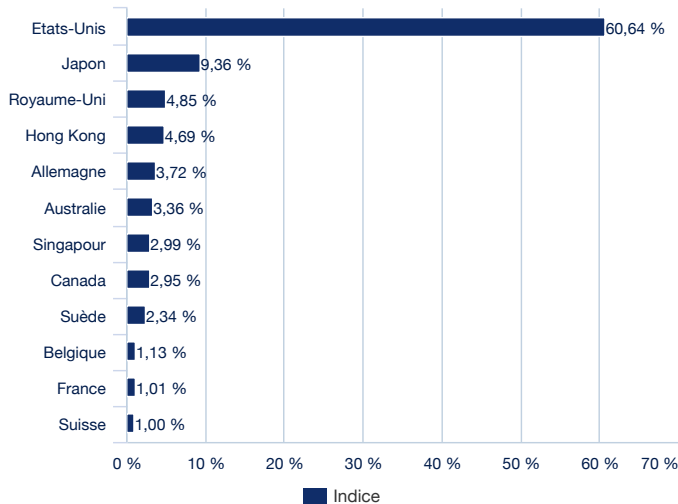
Description

L'indicateur de Référence du Fonds est l'Indice de stratégie FTSE EPRA/NAREIT Developed, dividendes nets réinvestis (net return), libellé en euro. L'Indice de stratégie FTSE EPRA/NAREIT Developed est un indice « actions », calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux FTSE (« FTSE »). Les actions entrant dans la composition de l'Indice de stratégie FTSE EPRA/NAREIT Developed sont issues de l'univers des valeurs les plus importantes de l'immobilier coté mondial des pays développés. Les actions entrant dans la composition de l'Indice de stratégie FTSE EPRA/NAREIT Developed comprennent à la fois: les Sociétés d'Investissement Immobilier ('SII'), et les Sociétés de Gestion et de Promotion Immobilière ('SGPI'). Les 'SII' appartiennent notamment aux catégories suivantes: locaux commerciaux, industriels, de bureaux, d'usage privé et résidentiel, immeubles liés au secteur de la santé, du tourisme. Les 'SGPI' sont, elles, spécialisées dans les transactions et la gestion immobilières. La méthodologie FTSE et sa méthode de calcul impliquent un nombre variable des sociétés constituant l'Indice de stratégie FTSE EPRA/NAREIT Developed.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Action**Zone Géographique : **International**Nombre de valeurs : **379**

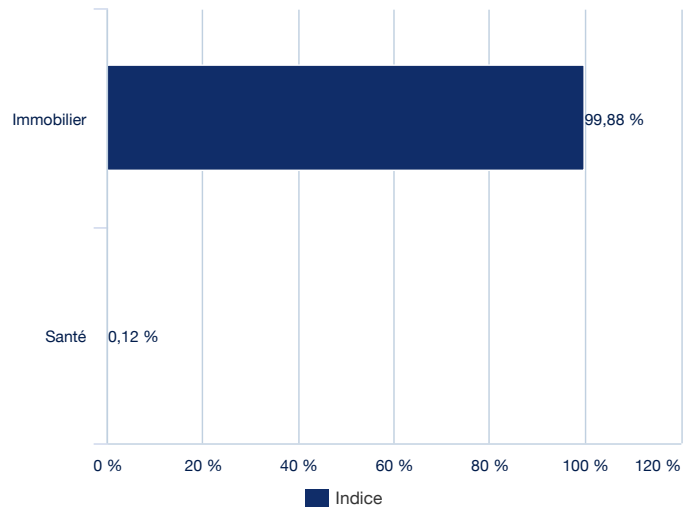
Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
PROLOGIS INC	5,91%
EQUINIX INC	3,27%
PUBLIC STORAGE	2,81%
SIMON PROPERTY GROUP	2,47%
VONOVIA SE	2,28%
DIGITAL REALTY TRUST	2,16%
REALTY INCOME CORP	2,03%
WELLTOWER INC	1,89%
AVALONBAY COMMUNITIE	1,75%
EQUITY RESIDENTIAL	1,69%
Total	26,27%

Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTION ■

Commentaire de gestion

Au cours du mois de janvier, le fonds a enregistré une performance de -4,38%, parfaitement en ligne avec son indice de référence.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG
Date de création de la classe	23/01/2018
Devise de référence de la classe	CHF
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU1756362692
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,24% (prélevés) - 19/01/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Septembre

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.